

La conclusion du cessez-le-feu en Algérie, les dispositions adoptées pour que les populations y disposent de leur destin ; La perspective qui s'ouvre sur l'avènement d'une Algérie indépendante, coopérant étroitement avec nous, satisfont la raison de la France. Car ce qui vient d'être décidé répond à trois vérités qui sont aussi claires que le jour. La première c'est que notre intérêt national, les réalités françaises, algériennes et mondiales, le sens de l'oeuvre et du génie traditionnel de notre pays, nous commandent de vouloir qu'en notre temps l'Algérie dispose d'elle-même. La seconde c'est que les grands besoins et les vastes désirs des Algériens pour ce qui est de leur développement, les nécessités modernes de leur progrès économique, technique et culturel ; La présence au milieu d'eux d'une communauté de souche française importante par le nombre, et plus encore par le rôle qu'elle joue aujourd'hui et que la France lui demande de jouer demain dans l'activité locale ; L'effectif des Musulmans qui viennent de l'autre bord de la Méditerranée travailler et s'instruire dans notre métropole, imposent à l'Algérie de coopérer avec nous. La troisième vérité c'est que par-dessus les combats, les attentats, les épreuves, en dépit de toutes les différences de race, de vie et de religion, il y a entre l'Algérie et la France, non seulement les multiples liens tissés au cours des cent trente-deux ans de leur existence commune ; Non seulement les souvenirs des grandes batailles où les enfants des deux pays luttèrent côte à côte dans nos rangs pour la liberté du monde, mais encore une sorte d'attrait particulier et élémentaire qui s'élève. Si la lutte qui se termine et le sacrifice des morts tombés des deux côtés n'auront pas en définitif aidé les deux peuples à mieux comprendre qu'ils sont faits non pour se combattre mais pour marcher ensemble sur la route de la civilisation ; Si la solution du bon sens poursuivi ici sans relâche depuis tantôt quatre années a fini par l'emporter sur la frénésie des uns, l'aveuglement des autres, les agitations de beaucoup ; Cela est dû d'abord à la République qui a su réformer et pratiquer ses institutions. De telle sorte que la stabilité des pouvoirs, l'autorité de l'Etat, la continuité des desseins remplacent maintenant les crises, les abandons, l'impuissance, où naguère elle se débattait. Cela est dû ensuite à notre armée qui, par son action courageuse au prix de pertes glorieuses et de beaucoup de maîtrise, de beaucoup de méritoires efforts, s'est assurée la maîtrise du terrain en chaque région et aux frontières ; Qui a établi avec les populations ses contacts humains et amicaux si longtemps et fâcheusement négligés et qui, malgré la nostalgie de nombre de ses cas, les tentatives de subversions de quelques chefs dévoyés, les sollicitations d'aventuriers criminels, est restée ferme dans le devoir. Mais surtout, ce qui va être entrepris pour tirer d'une lutte déplorable les chances d'un avenir fécond, est dû au peuple français. Car c'est lui qui, par son bon sens, sa solidité, sa confiance constamment témoignés à qui porte la charge de conduire l'Etat et la nation, a permis que mûrisse puis aboutisse la solution. Je le dis non point qu'on veuille bien m'en croire par vantardise nationale ou par démagogie politique, mais je le dis pour que notre pays s'affermisse dans la conscience de ce qu'il vaut. Françaises, Français, pour que soit solennellement ratifié ce qui vient d'être décidé ; Pour que soit en conséquence et en dépit des derniers obstacles accompli ce qui doit l'être, il faut maintenant que s'expriment très haut l'approbation et la confiance nationales. Ce qui signifie les vôtres. Je compte donc vous le demander. Vive la République ! Vive la France !

Charles de Gaulle, 18 mars 1962.